

Bachelier en chimie

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 46 Fax : +32 (0) 65 40 41 56 Mail : tech.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

2B CHIMIE ORGANIQUE 3			
Code	TEHI2B03HIM	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	22 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Aurore OLIVIER (aurore.olivier@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement permettra à l'étudiant de se familiariser avec des notions avancées en chimie organique, tout en lui procurant aussi des outils efficaces afin d'aborder les laboratoires didactiques mais aussi de s'insérer plus facilement dans sa vie professionnelle future.

L'étudiant découvrira des fonctions organiques non encore vues dans l'UE TEHI1B10HIM, acquerra des connaissances suffisantes sur les réactions organiques et leur mécanisme.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Communiquer et informer**

1.4 Utiliser le vocabulaire adéquat

Compétence 2 **Collaborer à la conception, à l'amélioration et au développement de projets techniques**

2.3 Analyser une situation donnée sous ses aspects techniques et scientifiques

2.5 Proposer des solutions qui tiennent compte des contraintes

Compétence E 5 **Maîtriser les concepts scientifiques**

E 5.1 Utiliser à bon escient le vocabulaire des domaines

E 5.2 Appliquer les connaissances des sciences fondamentales

Compétence A 5 **Maîtriser les concepts scientifiques**

A 5.1 Appliquer les connaissances des sciences fondamentales et utiliser à bon escient le vocabulaire des domaines

Acquis d'apprentissage visés

- définir et expliquer avec le vocabulaire correct les principes abordés dans les concepts clés ;

- utiliser les meilleurs moyens pour résoudre des exercices - problèmes en faisant appel aux différentes notions vues dans les concepts-clés .

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : TEHI1B10HIM

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

TEHI2B03HIMA Chimie organique théorie 3e partie

22 h / 2 C

Contenu

Chimie organique descriptive : aldéhydes et cétones, acides carboxyliques et dérivés, le benzène et les arènes

Démarches d'apprentissage

- en présentiel : cours magistral illustré de powerpoint, séances d'exercices dirigées
- en distanciel : par la plateforme connected et/ou par teams à partir des supports disponibles
- en mode hybride : cours magistral illustré de powerpoint et séances d'exercices dirigées, par la plateforme connected et/ou par teams à partir des supports disponibles

Dispositifs d'aide à la réussite

Des séances d'exercices sont prévues pour illustrer et comprendre les notions théoriques.

Sources et références

Livres de référence conseillés et disponibles en bibliothèque :

Volhart et Schore, Traité de chimie organique, Ed. De Boeck Université, 1999
Prunet, Bapt-Budon, Labertrande et Ripert, Chimie Organique T1 et T2, Ed. Dunod, 1995
Arnaud, Chimie organique, Ed. Dunod, 1997

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Disponibles sur la plateforme : syllabus de théorie et énoncés d'exercices, powerpoint
Matériel éventuel : boîte de modèles moléculaires

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit (théorie et exercices) en présentiel. Si les conditions sanitaires imposées par la Helha le requièrent, alors Take Home Examen.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

Dispositions complémentaires

- calculatrice non programmable. (par exemple: CASIO collège 2D+)
- seul le tableau périodique fourni par l'établissement et sans annotations sera accepté.

Si une des AA présente une note inférieure ou égale à 7/20 et que la note de l'UE est supérieure ou égale à 10/20, la note de l'UE peut être fixée à 9/20.

D'autres modalités d'évaluation peuvent être prévues en fonction du parcours académique de l'étudiant. Celles-ci seront alors consignées dans un contrat didactique spécifique proposé par le responsable de l'UE, validé par la direction ou son délégué et signé par l'étudiant pour accord.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de

département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).